

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 2 mars 2023

MAIRIE DE CANTARON

Mairie

45 Place de l'Ecole

06340 CANTARON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CANTARON

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00242146		Prélevé le : mardi 21 février 2023 à 09h33
Unité de gestion	0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO LOLA DABOUSSY
Installation	UDI 001043	CANTARON QUARTIER OUEST	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000001403	RESEAU QUARTIER OUEST	
Localisation exacte		ROB ST.POMP. BASSIN DE LA SUC	
Commune		CANTARON	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	11,1 °C				25,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00	
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,21 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					
Chlore total	0,23 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00242158 Référence laboratoire : LSE2302-7025

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	0,1 NFU				2,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	8,04	unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	572	µS/cm			200,00	1100,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00242146)

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Pour le directeur général,  
le directeur adjoint  
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).